

Unité d'Evaluation de Réentraînement
et d'Orientation Socio-professionnelle



UEROS

NORD/PAS-DE-CALAIS/PICARDIE

Réinsertion socio-professionnelle des personnes cérébro-lésées

UN PEU D'HISTOIRE...

La prise en compte des difficultés d'insertion socio-professionnelle des personnes cérébro-lésées est relativement récente. En 1996, suite au rapport Lebeau, la circulaire Bauduret permet la création de plusieurs unités d'accueil de personnes cérébro-lésées en France. Ces unités ont pour mission d'accompagner les personnes cérébro-lésées dans l'élaboration d'un projet d'insertion. Forte de son expérience dans la prise en charge et le suivi à long terme de ces personnes la Fondation Hopale répond favorablement à cette avancée considérable.



NOS MISSIONS : Qu'est-ce que l'UEROS ?

L'UEROS a pour objectif d'accompagner les personnes cérébro-lésées dans l'élaboration d'un projet d'insertion socio-professionnelle.

L'UEROS accueille des personnes gardant des séquelles liées à une atteinte neurologique, relativement autonomes et souhaitant réfléchir sur un projet d'insertion.

Une évaluation approfondie de chaque personne accueillie est ainsi réalisée pendant 5 semaines. Ces évaluations permettent d'évaluer les capacités/incapacités physiques et sensorielles (équilibre, tolérance positionnelle, odorat...), cognitives (mémoire, raisonnement, organisation, attention...), comportementales (adaptation sociale) et psycho-affectives, ainsi que leurs répercussions dans la vie quotidienne (autonomie).

Un réentraînement individualisé est ensuite proposé pendant 9 semaines. Il doit permettre de consolider et/ou d'accroître l'autonomie, et amener petit à petit la personne concernée à construire un projet d'insertion socio-professionnelle adapté à sa situation. Sept modules de réentraînement sont proposés et garantissent l'individualisation des parcours et la prise en compte de l'ensemble des paramètres préalables à l'insertion socio-professionnelle (cf page 6).

A l'issue de ce réentraînement, un bilan détaillé des actions mises en place pendant le séjour est remis à chacune des personnes accueillies ainsi qu'à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), qui statue alors sur notre proposition d'orientation socio-professionnelle. Un suivi est ensuite assuré par l'une de nos trois chargées d'insertion pour une durée de deux ans renouvelables. Ce suivi se déroule sur le secteur domiciliaire et permet l'accompagnement de la personne dans la concrétisation des projets validés à l'issue du séjour en UEROS.



POUR QUI ?

La prise en charge en UEROS concerne toute personne présentant une pathologie neurologique non dégénérative. Il s'agit essentiellement de personnes qui ont été victimes de traumatismes crâniens, qui ont présenté un accident vasculaire cérébral ou une pathologie cérébrale stabilisée (tumeurs, méningite, encéphalopathie,...)

A QUEL MOMENT ?

Généralement, la personne entre à l'UEROS 2 à 3 ans après l'événement neurologique. Il n'y a pas de moment précis. Cela dépend principalement des capacités de la personne à mobiliser les ressources psychiques nécessaires à se projeter à nouveau dans l'avenir.

REPÈRES ADMINISTRATIFS



VOTRE ARRIVEE

Le matin, vous êtes accueilli par un membre de l'équipe éducative sur le lieu d'hébergement où vous pourrez prendre possession de votre chambre (visite des locaux, état des lieux, remise des clés et du badge, consignes de sécurité...). L'après-midi est dédiée aux rencontres et échanges avec les professionnels de la structure. Vous pouvez être accompagné de la personne de votre choix (famille, proche...).

LE CONTRAT DE SEJOUR

Un contrat de séjour est établi dès votre entrée, il doit être signé au plus tard avant la fin de la première semaine de prise en charge. Ce contrat fixe les objectifs généraux de votre accompagnement. En 6^{ème} et en 10^{ème} semaine, ce contrat est affiné grâce à un avenant qui décline les objectifs de travail et les moyens à mettre en œuvre dans votre situation particulière. Lors de la présentation de ces avenants, les familles sont conviées. Cet échange entre les proches, la personne concernée et l'équipe est basé sur l'écoute et le partage d'expériences et permet de faire le point sur l'évolution du projet d'insertion socio-professionnelle.

LE CONTRAT DE SUIVI

A l'issue du séjour, un contrat de suivi vous est proposé. Ce contrat stipule les modalités de l'accompagnement réalisé par l'une des trois chargées d'insertion ainsi que les objectifs fixés ensemble. Ce contrat a une validité de 2 ans et peut être renouvelé, dans certaines conditions.

VOTRE DEPART

L'équipe éducative vous aidera à régler les formalités d'usage (état des lieux, remise des clés et du badge) et votre référent vous assistera lors de la présentation des conclusions finales par la coordinatrice.

LES FRAIS DE SEJOUR DANS L'ETABLISSEMENT

Pour obtenir votre badge, une caution de 30 € vous sera demandée le jour de l'entrée (elle vous sera restituée en fin de séjour à restitution du badge).

Vous devez contribuer aux frais de restauration (prix fixé par jour) et vous en acquitter chaque fin de mois. L'assistant de service social et la secrétaire peuvent vous accompagner dans vos démarches administratives.

VOTRE STATUT

Pendant votre séjour à l'UEROS, vous bénéficiez du statut de stagiaire de la formation professionnelle.

L'ACCES A VOTRE DOSSIER

A votre demande, vous pouvez être accompagné dans l'exercice de votre droit d'accès aux informations ou documents relatifs à votre prise en charge (article 7 de la loi 2002-2).

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Votre référent est l'un des membres de l'équipe désigné pour assurer une fonction transversale de prise en charge (le lien entre les différents intervenants)



COMPLEMENTARITE DES PROFESSIONNELS

L'équipe de l'UEROS est composée d'un directeur, d'une coordinatrice, d'une secrétaire, d'un médecin, d'une psychologue, d'une neuro-psychologue, d'une éducatrice spécialisée, d'une ergothérapeute, d'un référent professionnel, d'une monitrice scolaire, de deux moniteurs-éducateurs, d'un assistant social et de trois chargées d'insertion.

TRANSDISCIPLINARITE

Pendant votre séjour, l'équipe de professionnels de l'établissement met à votre disposition ses compétences. Elle s'engage plus particulièrement à vous accompagner en respectant les principes d'une approche multifactorielle (facteurs personnels, sociaux, familiaux, médicaux, scolaires, professionnels...) qui permet d'identifier au mieux vos compétences et aptitudes.

Avant tout, le travail d'équipe s'appuie sur vos projets personnels pour définir une orientation socio-professionnelle la plus adaptée possible. L'équipe compte donc sur vous en tant qu'acteur principal de votre projet, condition obligatoire à la réussite de votre parcours et de votre insertion future.

VOTRE REFERENT

Il s'engage à vous guider plus particulièrement dans l'élaboration de votre projet et veille à la réalisation des objectifs visés.

EVALUATIONS

Durant les 5 premières semaines, vous participerez en groupes ou individuellement aux différents bilans proposés.

BILAN DE VOS APTITUDES PHYSIQUES ET SENSORIELLES

Exercices d'équilibre, de coordination bi-manuelle, de marche, d'accroupissements...

Objectif : déterminer le potentiel physique nécessaire à la réalisation d'activités de la vie quotidienne et professionnelle.

BILAN DE VOS APTITUDES COGNITIVES

Tests de mémorisation, d'attention, de planification...

Objectifs : déterminer le potentiel cognitif et d'apprentissage nécessaire à l'autonomie de vie quotidienne et à un retour à la vie professionnelle (formation, ...).

BILAN DE VOS APTITUDES PERSONNELLES

Entretien psychologique, mise en évidence de vos qualités personnelles, de votre état psychique

Objectifs : déterminer le potentiel psychique permettant le bien-être individuel et le développement interpersonnel individuel.



BILAN DE VOS COMPÉTENCES SCOLAIRES

Tests en mathématiques, français

Objectif : déterminer le niveau scolaire.

BILAN DE VOTRE AUTONOMIE DE VIE QUOTIDIENNE

Exercices visant l'ensemble des activités simples et complexes de la vie quotidienne (repères espace/temps ; se déplacer ; préparer un repas ; gérer un budget ; réaliser des démarches administratives...)

Objectif : déterminer le degré d'autonomie nécessaire à un retour à la vie active.

BILAN DE VOTRE SITUATION FAMILIALE, JURIDIQUE ET SOCIALE

Entretien individuel visant à déterminer les aides dont vous pouvez bénéficier.

Objectif : déterminer en terme de prestations financière ou humaine l'aide à laquelle vous pouvez prétendre.

BILAN DE VOS ATTENTES EN TERME DE PROJET

Ateliers autour de vos intérêts personnels et professionnels, votre parcours, vos acquis antérieurs

Objectif : personnaliser le réentraînement.

LE REENTRAÎNEMENT

7 modules permettant l'individualisation des parcours, votre accompagnement vers l'autonomie, la socialisation, le bien être et l'insertion professionnelle.



DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Vous aider à développer certaines habiletés personnelles.

11 Ateliers : Relaxation, Confiance en soi, Yoga, Groupe parole, Photolangage, Métacognition, Informations médicales, Affirmation de soi, Soutien psychologique, Loisirs créatifs, Loisirs culturels.

ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

Vous permettre de développer certaines aptitudes à gérer votre vie quotidienne.

8 Ateliers : Activités de bricolage, Tâches ménagères, Préparation d'un repas, Déplacements, Jeux de société, Outil informatique, Activités sportives, Visite à domicile.



ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE ET ADMINISTRATIF

Vous aider à mieux gérer vos démarches administratives ainsi que votre budget.

6 Ateliers : Informations sociales, Thématiques sociales, Suivi social individuel, Gestion du budget, Tri de documents administratifs, Gestion de documents administratifs.



STIMULATION COGNITIVE

Vous permettre d'adopter des méthodes de compensation adaptées à vos difficultés cognitives et scolaires.

6 Ateliers : Jeux intellectuels, Mémoire, Résolution de problèmes, Planification et gestion d'informations multiples, Raisonnement abstrait et visuo-spatial, Raisonnement verbal



RELATIONS INTERPERSONNELLES

Vous aider à développer des habiletés de communication adaptées à la vie active et sociale.

3 Ateliers : La vie associative, La communication, Le travail en équipe.

EMERGENCE DE PROJET

Vous accompagner dans l'élaboration d'un projet d'insertion socio-professionnelle adapté à vos aptitudes.

7 Ateliers : Fiche projets, Journées découverte des métiers, Aptitudes personnelles, Elaboration de projet, Compétences scolaires, Compétences et intérêts professionnels, Parcours professionnel.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Valider votre projet professionnel par le biais de stages en entreprise et par la préparation à la recherche d'emploi.

9 Ateliers : Monde du travail, Curriculum vitae, Lettre de motivation, Recherche d'emploi, Recherche d'un stage, Stage de mise en situation, Stage de confirmation, Préparation aux entretiens d'embauche, Entrée en formation.



LES STAGES EN ENTREPRISE

LES JOURNÉES « DÉCOUVERTE DES MÉTIERS » *(en partenariat avec les entreprises locales)*

Inscrites dans le module « émergence de projet », ces journées découverte des métiers permettent de découvrir un ou plusieurs métiers qui vous intéressent. Cette découverte des métiers s'étend de 1 à 3 jours au maximum en fonction de la diversité des tâches à effectuer pour le métier visé. En tant qu'observateur, vous suivez le professionnel au quotidien et analysez les compétences humaines et techniques nécessaires pour occuper ce poste.



STAGE DE MISE EN SITUATION *(entreprises locales et dans votre région domiciliaire)*

Inscrit dans le module « insertion professionnelle », ce stage d'une durée minimum de deux semaines vous permet de tester vos aptitudes et votre endurance en situation réelle de travail. En totale immersion dans l'entreprise (principalement dans votre région domiciliaire) vous réalisez les activités liées au métier visé, selon des objectifs préalablement fixés avec l'équipe. Le référent professionnel est votre interlocuteur privilégié pendant ce stage et analyse avec le maître de stage vos capacités à occuper ce poste. Une étude des besoins en terme d'adaptation de poste ou de formation est également réalisée par le maître de stage, le référent professionnel et/ou le médecin de santé au travail.



ORIENTATION & SUIVI

A l'issue du séjour, un bilan détaillé reprenant notre proposition d'orientation socio-professionnelle vous est remis et envoyé à la MDPH pour validation par la CDAPH.

Lors de la restitution des conclusions finales, vous avez la possibilité de débiter le suivi proposé par la chargée d'insertion de votre secteur domiciliaire.

La chargée d'insertion vous propose alors de signer un Contrat Individuel de Suivi énonçant les objectifs à atteindre et vous assurant un accompagnement d'une durée de 2 ans renouvelable. La mission principale de la chargée d'insertion est de vous guider dans la mise en œuvre du projet d'insertion socio-professionnelle validé à l'issue du séjour en UEROS.

COMMENT SE DEROULE CE SUIVI ?

La chargée d'insertion peut se déplacer chez vous, vous accompagner lors de consultations coordonnées (partenaires comme les réseaux spécialisés, les CAP EMPLOI ou les missions locales...), vous aider dans l'ensemble de vos démarches (MDPH, Pôle-Emploi, entreprises protégées de type ESAT ou établissements ordinaires, associations diverses culturelles ou de loisirs, associations caritatives...) et vous guider dans la réalisation d'un certain nombre de préalables à l'insertion socio-professionnelle (CV, lettre de motivation, préparation aux entretiens d'embauche...)



L'UEROS, C'EST AUSSI DE MULTIPLES ACTIVITES

L'équipe éducative veille à vous proposer diverses activités en journée ou en soirée pendant votre séjour. Nos partenariats avec les associations locales permettent de vous accueillir ponctuellement pendant votre séjour : poterie, dessin, couture...



LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Elles amènent à découvrir le plaisir d'une activité centrée sur le bien-être et la détente corporelle : Piscine, Tennis de table, Sarbacane, Voile, Badminton, Basket, Bowling, Pétanque...



LES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Elles suscitent une joie de vivre, du plaisir, et permettent de partager des moments basés sur la convivialité : découvertes touristiques du secteur, manifestations berckoises, promenades en bord de mer...



LES ACTIVITÉS CULTURELLES

Elles contribuent à favoriser l'accès à la culture, à faire émerger de nouveaux centres d'intérêts : cinéma, spectacles, médiathèque, musées, expositions, jeux de société...



LES ACTIVITÉS CRÉATIVES ET SOCIALISANTES

Elles permettent de stimuler votre imagination et de favoriser votre créativité : photographie, mosaïque, bois flotté, meubles en carton, pastels, maquettes...

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCES

En voiture :

L'UEROS est implantée sur le site de l'institut Calot, pour y parvenir, suivre les panneaux indicateurs « Groupe Hopale Institut Calot ».

En train :

Gare SNCF la plus proche : Rang du Fliers.

Liaisons directes pour Lille, Amiens, Paris, Boulogne, Calais. Transfert en bus de la gare SNCF jusqu'à la gare routière de Berck/Mer (située en centre ville, à 10 minutes à pieds de l'hébergement et des sites de prises en charge).

Il existe des correspondances entre la gare de Rang-du-Fliers et la gare d'Etaples ou de Montreuil/Mer desservant l'Audomarois, le Ternois et l'Artois.

ARRIVEES/DEPARTS

L'arrivée s'effectue le lundi pour 13h15 et le départ le vendredi à 12 h. L'arrivée et le départ se font depuis le lieu d'hébergement

LES HORAIRES

Les prises en charge se déroulent le lundi de 14h00 à 17h00, du mardi au jeudi entre 8h45 et 11h45 et entre 13h30 et 17h00, ainsi que le vendredi de 8h45 à 11h45.

Le petit déjeuner est disponible sous forme de buffet dès 7h45.

Le déjeuner est servi entre 11h55 et 12h30.

Le dîner est servi à 19h30.

Une présence éducative est prévue le matin dès 7h45 et en soirée de 17h à 22h45.

LES ASSURANCES

Pendant toute la durée du séjour, une Assurance Responsabilité Civile, couvrant les préjudices matériels ou corporels éventuellement à la charge de l'UEROS est souscrite par l'établissement. Une assurance Responsabilité Civile couvrant les préjudices matériels ou corporels éventuellement à la charge de l'utilisateur vous sera également demandée (copie de l'attestation à joindre dans le dossier Admission).

LES REPAS

Le petit-déjeuner ainsi que le dîner sont servis sur le lieu d'hébergement.

Le déjeuner quant à lui est servi au self du personnel de l'Institut Calot.



LA CHAMBRE

Nous mettons à votre disposition l'une des 15 chambres individuelles, adaptées aux personnes à mobilité réduite. La répartition dans les chambres est effectuée lors de votre arrivée par l'un des membres de l'équipe éducative.



LES VISITES / LE COURRIER

L'accès à l'hébergement est exclusivement réservé aux personnes réalisant le stage UEROS. Les familles sont néanmoins autorisées à les accompagner le jour de leur arrivée.

Pour recevoir votre courrier, celui-ci doit vous être adressé et expédié à : UEROS, Fondation Hopale (nom, prénom), rue du Docteur Calot, 62608 BERCK/MER.

NOTRE DEMARCHE QUALITE

L'établissement fournit une prestation d'accueil et de prise en charge personnalisée par l'intermédiaire d'une équipe transdisciplinaire. Les missions d'accompagnement font référence aux principes éthiques défendus par la Fondation Hopale et s'y déclinent selon des valeurs humanistes de respect des droits et des libertés de la personne accueillie.

Engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, l'UEROS cherche à :

- Garantir une prise en charge continue (journée, soirée) grâce à une disponibilité du personnel mais aussi grâce à un hébergement à la semaine.
- Favoriser l'émergence des compétences humaines personnelles, sociales et professionnelles.
- Encourager le développement de l'autonomie de vie quotidienne de chacun.
- Sensibiliser l'équipe aux bonnes pratiques (Bienveillance).



NOS ENGAGEMENTS

L'expérience acquise depuis l'ouverture de l'UEROS permet aujourd'hui de définir un certain nombre d'engagements propres à l'équipe transdisciplinaire qui vous accueille :

- La garantie de professionnels formés à la spécificité de prise en charge des personnes cérébro-lésées.
- La prise en compte du temps d'élaboration psychique, nécessaire à la construction et à la mise en œuvre d'un projet d'insertion socio-professionnelle.
- Le recensement de l'ensemble des besoins de la personne que ceux-ci soient personnels, familiaux, sociaux, professionnels ou juridiques.
- L'action fondée sur un travail en réseau (liens avec les médecins conseil et les médecins de santé au travail, les professionnels de l'insertion sociale et professionnelle, les MDPH, les entreprises, les services sociaux, les centres de rééducation et de formation....).

Unité d'Evaluation de Réentraînement et d'Orientation Socio-professionnelle



L'UEROS de Berck/Mer présente une situation géographique qui permet aux usagers de bénéficier de divers centres d'intérêts à proximité : Plages, Médiathèque, Commerces, Office de tourisme, Musée, Mairie, Centres sportifs.



UEROS

Accueil

Site de Mise en Situation

Hébergement

Accueil administratif
Institut Calot
Rue du Dr Calot
62608 Berck-sur-Mer

Site de
Mise en Situation
Et Hélio-Marin
Rue du Dr Calot
62608 Berck-sur-Mer

Hébergement
Et Hélio-Marin
Rue du Dr Calot
62608 Berck-sur-Mer



Le Bureau administratif est ouvert :
de 8h30 à 12h30
et de 13h00 à 17h00
du lundi au vendredi

Tél : 03 21 89 20 36
Fax : 03 21 89 25 96

pms@hopale.com

ARS - 03.62.72.77.00

A 16
BOULOGNE
AMIENS
PARIS



UEROS
Institut Calot
Rue du Dr Calot
62608 Berck-sur-Mer

UEROS

NORD/PAS-DE-CALAIS/PICARDIE